

BIBLIOGRAPHIE ÉLÉMENTAIRE

L'un des objets de la Société pour l'histoire des Facultés de droit étant la constitution d'un fonds documentaire, il est apparu nécessaire de réaliser une bibliographie élémentaire qui permette de faire apparaître les recherches les plus urgentes à entreprendre.

On a donc choisi de regrouper les documents publiés, les articles et ouvrages concernant exclusivement les Ecoles puis Facultés de droit depuis l'An XII. Une bibliographie de même nature, ayant son unité propre, sera réalisée pour les époques antérieures.

Ont été ainsi exploités les fichiers de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque interuniversitaire Cujas ainsi que certaines revues consacrées à l'enseignement supérieur. Déjà est commencé un dépouillement systématique de toutes les revues juridiques afin de dresser un fichier biographique des professeurs et de compléter la présente bibliographie.

Conduite à partir de sources parisiennes cette entreprise prouve chaque jour la déficience des informations sur les Facultés de province ; aussi, demandons-nous à tous les adhérents de la Société et aux lecteurs de ces *Annales* de bien vouloir nous communiquer tout élément bibliographique complémentaire dont ils auraient connaissance, contribuant ainsi à développer la connaissance de notre patrimoine universitaire commun.

Jean-Jacques BIENVENU,

*Professeur agrégé des Facultés de droit
à l'Université de Paris V.*

ABREVIATIONS

- Ann. sc. pol. : *Annales des sciences politiques.*
- Beauchamp : A. de BEAUCHAMP, *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur*, Paris, 1880-1915, 7 vol.
- Rev. bourg. ens. sup. : *Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur.*
- Rev. cath. des inst. et du dr. : *Revue catholique des institutions et du droit.*
- Rev. dr. fr. étr. : *Revue du droit français et étranger.*
- Rev. ens. sup. : *Revue de l'enseignement supérieur .*
- Rev. étr. fr. lég. : *Revue étrangère et française de législation.*
- Rev. gén. d'ad. : *Revue générale d'administration.*
- Rev. gén. dr. : *Revue générale du droit.*
- Rev. hist. : *Revue historique.*
- Rev. int. d'hist. pol. const. : *Revue internationale d'histoire politique et constitutionnelle.*
- Rev. int. ens. : *Revue internationale de l'enseignement.*
- Rev. lég. jur. : *Revue de législation et de jurisprudence.*
- R.L.T. : *Recueil de l'Académie de législation de Toulouse.*
- Rev. jur. écon. du Sud-Ouest : *Revue juridique et économique du Sud-Ouest.*
- Rev. sc. pol. : *Revue des sciences politiques.*

I. — L'administration et l'activité des Facultés de droit

1. — Organisation administrative

DOCUMENTS

- A Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et à Messieurs les membres composant le Conseil royal sur les pouvoirs des membres d'une Faculté de droit. Signé P. Bravard-Veyrières. Paris, s.d., 16 p.
- Rapport présenté au Conseil de l'Université impériale par M. Chabot de l'Allier sur la situation actuelle des Facultés de droit et sur les moyens de mettre leurs revenus propres en équilibre avec leurs dépenses (mars 1812), Beauchamp, t. 3, p. 884-890.
- Rapport précédant l'ordonnance du 26 mars 1829 concernant l'administration supérieure de l'Instruction publique, les Facultés de droit..., par H. de Vatimesnil, Beauchamp, t. I, p. 619.
- Exposé fait par le Ministre de l'Instruction publique à la première séance de la Commission des hautes études de droit instituée le 29 juin 1838, Beauchamp, t. I, p. 821-835.
- Tableau de l'état actuel des neuf facultés de droit de France avec les mutations survenues depuis leur création, *Rev. lég. jur.*, 9, 1838-1839, p. 386-392 et p. 464-470.
- Haute Commission des Etudes de droit. Délibérations des Facultés de droit sur les questions proposées à la Haute Commission par M. le Ministre... suivies de documents statistiques sur les Facultés de droit. Paris, 1845, 133 p.

ARTICLES ET OUVRAGES

- H. BERTHELEMY, « Nos grandes écoles. L'Ecole de Droit », *Rev. des Deux Mondes*, 15 nov. 1926, p. 303-333.
- J.B., « Romantisme et mysticisme universitaire. La tentative de suppression de l'autonomie des Facultés au profit des Universités », *Rev. gén. dr.*, 1927, p. 316-320.
- J. BONNECASE, « Doyen de Faculté de droit et bâtonnier de l'Ordre des avocats », *Rev. gén. dr.*, 1928, p. 131-146.
- J. BONNECASE, « Facultés de droit et organismes administratifs », *Rev. gén. dr.*, 1928, p. 203-212.
- J. BONNECASE, *Qu'est-ce qu'une Faculté de droit ?*, Paris, 1929, 102 p.
- J. BONNECASE, « Questions universitaires. La vie interne des Facultés. Curiosités juridiques. Exégèse administrative », *Rev. gén. dr.*, 1935, p. 222-232.
- J. BONNECASE, *La vie administrative des Facultés de droit*, Pau, 1936, 20 p.
- L. BUQUET, « L'évolution des Facultés de droit. Rapport statistique », *Rev. ens. sup.*, 1963, n° 1, p. 32-36.
- J. CARBONNIER, « La vie d'une faculté », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 157-160.

- P. CUCHE, « Facultés et écoles de droit. Quelques économies faciles », *Rev. int. ens.*, t. 77, 1918, p. 355-368.
- A. GARRIGOU-LAGRANGE, « Les transformations des Facultés de droit », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1958, n° 1-2, p. 23-36.
- E. GLASSON, « Le centenaire des écoles de droit », *Rev. int. ens.*, t. 50, 1905, p. 212-220, p. 332-340, p. 416-426 et p. 516-521.
- M. HAURIU, *Les Facultés de droit et les élections de 1904 au Conseil supérieur*, Toulouse, 1904, 14 p.
- P. LAGAYETTE, *Prévisions d'effectifs d'une faculté de droit et de sciences économiques*, D.E.S., Sc. écon., Paris, 1967, 50 pages dactyl.
- J. LECAILLON, *Le coût de l'étudiant en droit et sciences économiques*, Aix, 1962, 19 pages multycop.
- J. LECAILLON, « Le coût de l'étudiant en droit et sciences économiques », *Rev. ens. sup.*, 1963, n° 1, p. 38-50.
- A. MATHIOT, « Les instituts », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 81-84.
- M. MERLE, « Les relations entre les facultés de droit et des sciences économiques et les instituts d'université », *Rev. ens. sup.*, 1963, n° 1, p. 92-105.
- R. SALEILLES, « Des rapports à établir entre les Facultés des Lettres et les Facultés de Droit », *Rev. int. ens.*, t. 39, 1900, p. 241-250.
- E. THALLER, *Les Facultés de droit dans les futures universités*, Lyon, 1891, 16 pages.
- G. VEDEL, « La collaboration des facultés de droit avec l'administration », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 129-131.

2. — L'activité des différentes facultés

AIX-MARSEILLE

- F. LARNAUDE, « L'université d'Aix-Marseille. La question du transfert », *Rev. int. ens.*, t. 34, 1899, p. 132-141.
- Le transfert des facultés des lettres et de droit. Extrait d'un discours de M. Autran, Doyen de la Faculté libre de Droit de Marseille, *Rev. int. ens.*, t. 45, 1903, p. 56-58.
- F. MOREAU, « Mistral étudiant à la Faculté d'Aix au milieu du XIX^e siècle », *Annales de la Fac. dr. d'Aix*, nouvelle série, n° 20, 1931, p. 5-27.

ALGER

- R. ESTOUBLON, « L'enseignement du droit en Algérie », *Rev. int. ens.*, t. 7, 1884, p. 485-498.
- Rapport fait au Conseil supérieur de l'Instruction publique par M. Drumel, membre du Conseil, sur un projet de décret relatif aux certificats d'études de législation algérienne, de droit musulman et de coutumes indigènes (1889), Beauchamp, t. 5, p. 52-53.
- A. BRETON, « La Faculté de droit et des sciences économiques », dans *Université d'Alger. Cinquantenaire. 1909-1959*, Alger, s.d., p. 55-87.

BESANÇON

- A. ESTIGNARD, *La Faculté de droit et l'École centrale de Besançon*, Paris, 1867, 342 pages.

BEYROUTH

- E. LAMBERT, « L'esprit oriental des travaux de l'École française de Droit de Beyrouth », *Mélanges à la mémoire de Paul Huvelin*, Paris, 1938, p. 175-187.
- P. ROUBIER, « L'aspect occidental des travaux de l'École française de droit de Beyrouth », *Mélanges à la mémoire de Paul Huvelin*, Paris, 1938, p. 223-238.
- Faculté de droit de Beyrouth, dans *Université Saint-Joseph de Beyrouth*. U.N.E.S.C.O., Beyrouth, 1948, p. 171-209.

BORDEAUX

- A. YAGUES, « L'évolution des effectifs et l'origine géographique et socio-professionnelle des étudiants de la faculté de droit et des sciences économiques de Bordeaux (1954-1962) », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série économique), 1965, n° 1, p. 195-210.

CAEN

- R. BESNIER et J. YVER, *La Faculté de droit de Caen. De l'école de 1806 au cinquantième centenaire de 1932*, Bayeux, 1933, 31 pages.
- RENDU, « Rapport d'inspection sur les Facultés de droit de Caen et de Rennes », *Rev. lég. jur.*, 9, 1838-1839, p. 452-464.
- F. de SAINT-LOUVENT, « Les Facultés de droit et le droit économique à l'Université de Caen », *Mélanges offerts à Pierre Andrieu-Guitrancourt, L'année canonique*, t. 17, 1973, p. 833-855.

DIJON

- M. DESSERTAUX, « Le centenaire de la Faculté de droit de Dijon », *Rev. int. ens.*, t. 55, 1908, p. 21-39
- F. VILLEQUEZ, « Les écoles de droit en Franche-Comté et en Bourgogne », *Rev. de lég. ancienne et moderne, française et étrangère*, 1872, p. 259-307, 349-383, 561-611 et 1873, p. 521-556, 616-642.
- F. VILLEQUEZ, *Les écoles de droit en Franche-Comté et en Bourgogne : la Faculté de Dijon*, Paris, 1875, 163 pages.

DOUAI-LILLE

- Faculté de droit. Instructions spéciales pour Messieurs les étudiants de la Faculté de droit de Douai. Douai, 1881, 23 pages.
- Société d'enseignement supérieur, groupe de Douai-Lille. Vœu relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur des sciences politiques et administratives, *Rev. int. ens.*, t. 2, 1881, p. 177-179.

- Rapport présenté par M. Breal au Conseil supérieur de l'Instruction publique sur deux projets de décret relatifs au transfert à Lille des Facultés de droit et des lettres de Douai (23 mars 1887), Beauchamp, t. 4, p. 359-362.
- Le transfert des Facultés de Douai à Lille. Rapport de E. Spuller au Président de la République, *Rev. int. ens.*, t. 14, 1887, p. 516-521.
- Sénat. Interpellation de M. Merlin sur le transfert à Lille des Facultés de droit et des lettres de Douai, *Rev. int. ens.*, t. 14, 1887, p. 516-521.

GRENOBLE

- Université de Grenoble. Livre du centenaire de la Faculté de droit. Grenoble, 1906, 314 p.
- J. IBARROLA, *L'évolution de la Faculté de droit et des sciences économiques de Grenoble de 1945-1946 à 1962-1963* (étude statistique). Préface de J. Maillet. Grenoble, 1965, 271 pages.
- P. WIESBUCH, *La Faculté de droit de Grenoble (an XII-1896)*, thèse Droit, Grenoble, 1974, 2 vol., 561 pages dactyl.

LYON

- Université de Lyon. Cinquantenaire de la Faculté de droit, le 18 mars 1926. Lyon, s.d., 75 pages.
- Université de France. Faculté de droit de Lyon. Avis de la Faculté sur le projet d'établissement d'une section administrative et politique. Lyon, 1878, 15 pages.
- Académie de Lyon. Rentrée solennelle des quatre Facultés. Rapport de M. Caillemer, doyen, sur les travaux de la Faculté de droit pendant l'année scolaire 1885-1886. Lyon, 1887, p. 41-72.
- Académie de Lyon. Rentrée solennelle des quatre Facultés. Rapport de M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit, sur les travaux de cette Faculté pendant l'année scolaire 1886-1887. Lyon, 1888, p. 37-71.
- Académie de Lyon. Rentrée solennelle des Facultés, 3 novembre 1888. Rapport de M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit, sur les travaux de cette Faculté pendant l'année scolaire 1887-1888. Lyon, 1889, p. 59-90.
- Académie de Lyon. Rentrée solennelle des Facultés, 4 novembre 1889. Rapport de M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit, sur les travaux de cette Faculté pendant l'année scolaire 1888-1889. Lyon, 1890, p. 51-83.
- E. CAILLEMER, *L'enseignement du droit à Lyon avant 1875*, Lyon, 1900, 108 pages.
- E. LAMBERT, *L'institut de droit comparé de la Faculté de droit de Lyon. Son programme, ses méthodes d'enseignement*, Lyon, 1921, 27 pages.

MADAGASCAR

- Rapport sur les expériences de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Madagascar, par M. Pedamon. Paris, 1964, 14 pages dactyl.

MONTPELLIER

- Faculté de droit de Montpellier. Année scolaire 1886-1887. Rapport sur les travaux de la Faculté, par M. Vigié. Montpellier, 1887, p. 12-17.
- Faculté de droit de Montpellier. Année scolaire 1888-1889. Rapport sur les travaux de la Faculté de droit de Montpellier, par M. Vigié. Montpellier, 1890, p. 21-26.
- H. VIDAL, « Alfred Pierron et l'enseignement du droit romain à Montpellier de 1881 à 1895 », *Mélanges Aubenas*, Rec. de mém. et trav. publié par la Soc. d'hist. du dr. et des inst. des anciens pays de droit écrit, fasc. 9, 1974, p. 749-759.

NANCY

- Université de Nancy. Soixantième anniversaire du rétablissement de la Faculté de droit, 1864-1924. Nancy, 1925, 89 pages.
- A. LOGETTE, *Histoire de la Faculté de droit de Nancy (1768-1864-1914)*. Publications de l'Université de Nancy. Nancy, 1964, 264 pages.

NICE

- R. AUBENAS, « L'activité du Centre d'études économiques, politiques et juridiques de l'Institut d'Etudes juridiques de Nice (1949-1951) », *Annales de la Fac. de dr. d'Aix*, nouvelle série, n° 44, 1951, p. 3-7.

PARIS

- Ouverture des cours à la Faculté de droit de Paris. Année 1820-1821. *Thémis*, t. 2, p. 383-391.
- Faculté de droit de Montpellier. Rapport à l'occasion d'un vœu déposé par les délégués des Facultés de droit au Conseil supérieur sur l'organisation de la Faculté de droit de Paris, par M. Vigié. Montpellier, 1890, 9 pages.
- Le livre d'or de la Faculté de droit de Paris. Guerre 1914-1918. Paris, 1925, 251 pages.
- S.H. CHARE, *Observation sur l'Ecole de droit de Paris suivie d'un coup d'œil sur l'état moral de la jeunesse française*, Paris, 1819, 32 pages.
- G. COLMET-DAAGE, *L'Ecole de droit de Paris en 1814, 1815 et 1816*, Paris, 1887, 16 pages.
- L. DEBRAY, Association des membres des Facultés de droit, Rapport présenté au nom de la Commission d'étude sur les mesures propres à éviter l'encombrement de la Faculté de droit de Paris. 1913, 6 pages.
- A. GUILLEMIN, *Le patriotisme des volontaires royaux de l'Ecole de droit de Paris*, Paris, 1822, 240 pages.
- F. LARNAUDE, « Discours de rentrée de la Faculté de droit de Paris. 7 novembre 1914 », *Rev. int. ens.*, t. 68, 1914, p. 286-289.
- O. MOTTE, *La Faculté de droit de Paris et le ministère de l'instruction publique au XIX^e siècle*, D.E.S., Paris II, 1974, 186 pages dactyl.

- E. QUESADA, *La Facultad de derecho de Paris : estado actual de su ensenanza*, Buenos Aires, 1906, 360 pages.
- P. VIOLLET, « La bibliothèque et les archives de la Faculté de droit de Paris », *Bull. de la Soc. de l'histoire de Paris*, 39^e année, 1912, p. 209-229.

PHNOM PENH

- J. IMBERT, *La Faculté de droit de Phnom Penh*, Phnom Penh, 1960, 6 pages.

POITIERS

- L. MICHON, *Histoire de la Faculté de droit de Poitiers (1806-1899)*, Poitiers, 1900, 64 pages.
- Le centenaire de l'Ecole de droit de Poitiers. Discours prononcé par M. Bayet, *Rev. int. ens.*, t. 52, 1906, p. 522-527.

RENNES

- A. RENDU, « Rapport d'inspection sur les Facultés de droit de Caen et de Rennes », *Rev. lég. jur.*, 9, 1838-1839, p. 452-464.

STRASBOURG

- R. BEUDANT, « La Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Strasbourg pendant l'année scolaire 1922-1923 », *Rev. int. ens.*, t. 78, 1924, p. 46-54.
- J. BONNECASE, « La Faculté de droit de Strasbourg (4^e jour complémentaire an XII-10 mai 1871) », *R.L.T.*, 1914, 2^e série, t. 10, p. 81-328.

TOULOUSE

- L'Université de Toulouse. Son passé, son présent. La Faculté de droit. Toulouse, 1929, p. 99-135.
- Fêtes du VII^e centenaire de l'Université de Toulouse. Séance solennelle de la Faculté de droit, 8 juin 1929. Paris, 1930, 49 pages.
- Université de Toulouse. Faculté de droit. Cérémonie de l'inauguration le 22 avril 1931 du monument élevé par souscription à Maurice Hauriou. Paris, 1932, 50 pages.
- G. BOYER, « La Faculté de droit de l'Université de Toulouse (1229-1929) », *Mélanges*, 1962, t. 1, p. 68-94.
- A. DELOUME, *Faculté de droit de Toulouse fondée en 1229, centenaire de la réorganisation de 1805. Histoire sommaire de la Faculté*, Toulouse, 1905, 205 pages.
- A. DELOUME, *Aperçu historique sur la Faculté de droit de l'Université de Toulouse, maîtres et escoliers de l'an 1228 à 1900*, Toulouse, 1905, 171 pages.

3. — Les Facultés libres

- Le cinquantenaire de la Faculté de droit canonique de Paris. Compte rendu des solennités et des travaux. 1947, 43 pages.
- Institut catholique de Paris. Le livre du centenaire, 1875-1975. Paris, 1975, 404 pages.
- G. ALIX, « Du rôle des facultés libres de droit », *Rev. int. ens.*, t. 9, 1885, p. 176-179.
- P. ANDRIEU-GUITRANCOURT, « Quatre-vingt-dix ans d'enseignement supérieur du droit canonique à Paris », *L'année canonique*, t. 15, 1971, p. 3-17.
- P. ANDRIEU-GUITRANCOURT, « Histoire sommaire de l'enseignement du droit canonique en France au XIX^e siècle et de la Faculté de droit canonique de Paris », *Actes du Congrès de droit canonique*, Paris, 1950, p. 24-153.
- L'enseignement à la Faculté libre de droit de Marseille. Extrait d'un discours de M. Autran, doyen de la Faculté libre de Marseille, *Rev. int. ens.*, 1903, t. 45, p. 58-61.
- E. DUBOIS, *Réforme et liberté de l'enseignement supérieur et en particulier de l'enseignement du droit*, Paris, 1871, 110 pages.
- E. JAC, « Libertés méconnues : les Facultés libres de droit », *Rev. cath. des inst. et du dr.*, 2^e série, t. 25, p. 207-233.
- C. JACQUIER, « Des universités catholiques et de l'enseignement du droit en France », *Rev. cath. des inst. et du dr.*, t. 4, 1874, p. 27-40.
- C. JACQUIER, « L'enseignement du droit et les Facultés catholiques », *Rev. cath. des inst. et du dr.*, t. 5, 1875, p. 295-305.
- C. JANNET, « L'enseignement du droit dans les Universités catholiques », *Rev. cath. des inst. et du dr.*, t. 12, 1879, p. 443-446.
- Du rôle des Facultés catholiques dans l'enseignement du droit. Rapport présenté par M.B. Terrat, à l'assemblée des catholiques dans la séance du 10 mai 1883. Paris, 1883, 19 pages.

4. — Facultés de droit et école d'administration

DOCUMENTS

- Enseignement administratif. Collège de France. Rapport de Carnot, ministre de l'Instruction publique et des Cultes au gouvernement provisoire, *Rev. lég. jur.*, t. 31, 1848, p. 385-390.
- Exposé des motifs et projet de décret sur l'École d'administration par M. de Vaulabelle, ministre de l'Instruction publique. 24 nov. 1848, Beauchamp, t. 2, p. 1-5.
- Rapport fait par M. Bourbeau au nom de la commission chargée d'examiner le projet de décret sur l'École d'administration. 16 déc. 1848, Beauchamp, t. 2, p. 6-16.
- Exposé des motifs et projet de loi sur l'École d'administration présenté par M. de Falloux, ministre de l'Instruction publique et des Cultes. 22 janv. 1849, Beauchamp, t. 2, p. 16-18.

- Rapport fait par M. Boulatignier au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Bourbeau concernant l'École d'administration. 3 avril 1849, Beauchamp, t. 2, p. 18-23.
- Rapport fait par M. Dumas au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'École d'administration présenté par M. le Ministre de l'Instruction publique. 17 juill. 1849, Beauchamp, t. 2, p. 23-29.

ARTICLES ET OUVRAGES

- J. BONNECASE, « Facultés de droit et Ecole d'administration », *Rev. gén. dr.*, t. 61, 1937, p. 161-186 et p. 241-285.
- G.L. HEPP, « Essai sur la réorganisation de l'enseignement du droit en France et sur l'introduction des études politiques et administratives », *Rev. lég. jur.*, 13, 1841, p. 299-338, 401-449 ; *Rev. lég. jur.*, 14, 1841, p. 81-165, 257-280, 418-461 ; *Rev. lég. jur.*, 15, 1842, p. 245-282.
- G.L. HEPP, « De l'enseignement préparatoire aux carrières de l'administration publique », *Rev. lég. jur.*, 27, 1846, p. 291-341.
- F. LAFERRIÈRE, « Observations sur l'exposé des motifs et le projet de décret sur l'École d'administration », *Rev. dr. fr. étr.*, 5, 1848, p. 628-637.
- F. LAFERRIÈRE, « Observations sur l'enseignement du droit administratif et l'École d'administration », *Rev. dr. fr. étr.*, 6, 1849, p. 75-79.
- F. LAFERRIÈRE, « De l'enseignement administratif dans les Facultés de droit et d'une école spéciale d'administration », *Rev. dr. fr. étr.*, 6, 1849, p. 108-134.
- G. LANGROD, « L'École d'administration française. 1848-1849 », *Annali della Fondazione italiana per la storia amministrativa*, 1965, p. 487-522.
- J. LEFORT, « Note pour servir à l'histoire de l'enseignement des sciences politiques et administratives en France », *Rev. gén. dr.*, t. 13, 1889, p. 314-334.
- E. LENOEL, *Des sciences politiques et administratives et de leur enseignement*, Paris, 1865, 420 pages.
- R. de MOHL, « De la création d'un enseignement et d'un noviciat administratif en France », *Rev. lég. jur.*, 21, 1844, p. 158-196.
- D. SERRIGNY, « De l'utilité du grade de licencié en droit comme condition d'admissibilité à une Ecole spéciale d'administration », *Rev. dr. fr. étr.*, 6, 1849, p. 652-664.
- G. THUILLIER, *L'E.N.A. avant l'E.N.A.*, préface de P. Chaunu, Paris, 1983, 294 pages.
- G. TRANCHANT, *De la préparation aux services publics en France, améliorations dont l'enseignement politique et administratif serait susceptible sous sa forme générale*, Paris, 1878, 102 pages.
- L. WOLOWSKI, « Des conditions d'admission et d'avancement dans les fonctions publiques. Création des facultés des sciences administratives », *Rev. lég. jur.*, 22, 1845, p. 203-219.

- E. WORMS, « De l'enseignement politique et administratif », *Rev. gén. dr.*, t. 2, 1878, p. 312-342.
- V. WRIGHT, « L'École nationale d'administration de 1848-1849 : un échec révélateur », *Rev. hist.*, t. CCLV, 1, 1976, p. 21-42.

5. Faculté de droit et Ecole libre des sciences politiques.

DOCUMENTS

- Projet d'une Faculté libre des sciences politiques. Signé : Emile Boutmy, Ernest Vinet. Paris, 1871, 13 pages.
- Enseignement supérieur des sciences politiques et administratives. Vœu du groupe de Douai-Lille de la Société d'enseignement supérieur pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, t. 2, 1881, p. 177-179.
- Société d'enseignement supérieur. Deux rapports sur l'organisation des sciences politiques et administratives. Rapport présenté au nom de la section de droit du groupe parisien par M. Bufnoir et rapport présenté au nom de la section de droit du groupe nancéen par M. Liegeois, *Rev. int. ens.*, t. 1, 1881, p. 378-405.

ARTICLES ET OUVRAGES

- L'École libre des sciences politiques, 1871-1889. Paris, 1889.
- Le 25^e anniversaire de la fondation de l'École libre des sciences politiques, 31 mai 1896. Paris, 1896, 34 pages.
- Le 50^e anniversaire de la fondation de l'École libre des sciences politiques, *Rev. sc. pol.*, 1921, p. 426-447.
- G. ALIX, *Les Facultés de droit et l'enseignement des sciences politiques*, Paris, 1889, 32 pages.
- G. ALIX, « De l'organisation et du rôle des sciences politiques », *An. sc. pol.*, t. 16, 1901, p. 403-426.
- E. BOUTMY et E. VINET, *Quelques idées sur la création d'une Faculté libre d'enseignement supérieur. Lettre et programme*, Paris, 1871, 28 pages.
- E. BOUTMY, « Observations sur l'enseignement des sciences politiques et administratives », *Rev. int. ens.*, t. 1, 1881, p. 237-249.
- E. BOUTMY, « De la place des sciences économiques et sociales dans l'enseignement supérieur », *An. sc. pol.*, t. 6, 1891, p. 25-44.
- D. DAMAMME, *Histoire des sciences morales et politiques et de leur enseignement des Lumières au Scientisme*, thèse Droit, Paris I, 1982, 2 vol., 827 pages.
- E. d'EICHTAL, « Nos grandes écoles. L'École libre des sciences politiques », *Rev. des Deux Mondes*, 1^{er} déc. 1927, p. 535-553.
- P. FAVRE, « Les sciences d'Etat entre déterminisme et libéralisme, Emile Boutmy et la création de l'École libre des sciences politiques », *Rev. fr. de sociologie*, 1981, p. 429-462.

- G. LANGROD, « Trois tentatives d'introduction de la science politique dans l'Université française au cours du XIX^e siècle », *Rev. int. d'hist. pol. const.*, 1957, p. 24-36.
- E. LEVASSEUR, « Boutmy et l'École », *An. sc. pol.*, t. 21, 1906, p. 141-179.

II. — L'organisation des études et de la recherche

1. — Généralités

DOCUMENTS

- Rapport au Roi sur l'Etat de l'enseignement du droit en France. 29 juin 1838. Salvandy, *Rev. lég. jur.*, 8, 1838, p. 318-319.
- Chambre des Pairs. Projet de loi sur l'enseignement du droit. *Rev. de l'Instruction publique*, 15 avril 1847, p. 1081-1083.
- Rapport adressé à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique au nom de la Commission des Etudes de droit par M. Accarias (avril 1874), Beauchamp, t. 3, p. 918-946.
- Rapport de la section de droit du groupe de Bordeaux de la Société d'enseignement supérieur sur la réforme de l'enseignement du droit en France, Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, 1880, p. 719-730.
- Faculté de droit de Montpellier. Rapport sur un projet de nouvelle organisation des études de droit par M. Meynial. Montpellier, 1889, 22 pages.
- L'équivalence des études et des grades. Rapport présenté au Conseil général des Facultés de Paris par M. Bufnoir, *Rev. int. ens.*, t. 20, 1980, p. 404-412.
- Rapport adressé au Président de la République par R. Poincaré, ministre de l'Instruction publique, sur la réorganisation des études juridiques, 30 avril 1895, Beauchamp, t. 5, p. 463-477.
- Rapport sur un projet de nouvelle organisation des études de droit présenté à l'assemblée de la Faculté de droit de l'Université de Montpellier par M. Rist. Montpellier, 1902, 11 pages.
- La réforme des études dans les Facultés de droit. Rapport présenté au nom de la Faculté de droit de Paris par G. Ripert. Paris, 1921, 35 pages.

ARTICLES ET OUVRAGES

- X., « La circulaire du 18 mai 1887 et l'enseignement du droit », *Rev. int. ens.*, t. 15, 1888, p. 383-395.
- A. AUDINET, « L'organisation de la recherche dans les facultés de province », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1957, n° 3-4, p. 223-241.
- J.B. BAYLE-MOUILLARD, « De l'enseignement du droit en province et de la nécessité d'y créer des écoles secondaires », *Rev. lég. jur.*, 2, 1835, p. 411-419.

- A. BEERNAERT, *De l'état de l'enseignement du droit en France et en Allemagne*. Rapport adressé à Monsieur le Ministre de l'Intérieur. Bruxelles, 1854, 136 pages.
- J. BERRIAT SAINT-PRIX, *Discours sur l'enseignement du droit en France depuis la création des écoles actuelles*, Paris, 1838, 80 pages.
- J.B., « Simples perspectives sur l'extension de la sphère d'influence des Facultés de droit. Enseignement de la clinique juridique, participation au service de l'assistance judiciaire, liens avec les écoles supérieures de commerce et d'industrie », *Rev. gén. dr.*, 1927, p. 157-160.
- J. BONNECASE, « L'enseignement de la clinique juridique et les Facultés de droit », *Rev. gén. dr.*, 1931, p. 61-70.
- E. BONNIER, « Du système allemand et du système français quant à l'organisation de l'enseignement du droit », *Rev. dr. fr. étr.*, 3, 1846, p. 150-167, 198-218.
- E. BOUTMY, « La réforme des études supérieures de droit », *Revue bleue*, 7 avril 1894, p. 420-427.
- A. CHATEL, « De l'enseignement dans les facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 43, 1902, p. 430-442.
- C.A. COLLIARD, « Présent et avenir des facultés de droit et des sciences économiques », *Rev. ens. sup.*, 1963, p. 8-19.
- L. DUGUIT, « Lettre sur les projets de réforme des études dans les Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 74, 1920, p. 280-282.
- E. GAUDEMET, « La réforme des études dans les facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 75, 1921, p. 295-308.
- J. GATTI, *Le système d'enseignement du droit en France*, thèse Droit, Grenoble II, 1983, 515 pages dactyl.
- H. HAYEM, « La renaissance des études juridiques en France sous le Consulat », *R.H.D.*, 1905, p. 96-113, 213-260, 378-412.
- J. IMBERT, « Occasions et instruments de recherche », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 91-96.
- E. LABOULAYE, « Quelques réflexions sur l'enseignement du droit en France à l'occasion des réponses faites par les Facultés proposées par Monsieur le Ministre de l'Instruction publique », *Rev. lég. jur.*, 24, 1845, p. 289-295.
- E. LABOULAYE, *De l'enseignement du droit en France et des réformes dont il a besoin*, Paris, 1839, 70 pages.
- E. LABOULAYE, « Examen du projet de loi sur l'enseignement du droit », *Rev. lég. jur.*, 28, 1847, p. 280-334.
- G. LE BRAS, « Rayonnement international des Facultés de droit », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 143-150.
- J. LHOMME, « Le concours des Facultés de droit à l'enseignement », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 127-128.
- C. LYON-CAEN, « Les réformes réalisées dans les Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 57, 1909, p. 296-304.
- F. MALAPERT, *Réformes de l'enseignement du droit*, Paris, 1896, 26 pages.

- J.V. MOLINIER, *Essai sur l'enseignement du droit en France et sur l'organisation des Facultés de droit*, Toulouse, 1831, 34 pages.
- J. RAMBAUD, « Le sens et le but des réformes de l'enseignement du droit », *Rev. cath. inst. et du dr.*, 2^e série, t. 40, p. 513-533.
- G. RIPERT, « L'avenir des Facultés de droit », *Annales de la Fac. dr. d'Aix*, 1918, n^o 2, p. 3-36.
- G. RIPERT, « La réforme des études dans les Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 75, 1921, p. 161-174 et 244-260.
- L. TRENARD, « Salvandy et les études juridiques », *Rev. du Nord*, 1966, p. 337-379.
- L. TROTABAS, « Recherche et enseignement dans les Facultés de droit », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1957, n^o 3-4, p. 117-131.
- G. TURGEON, « L'enseignement des Facultés de droit de 1879 à 1889 », *Rev. int. ens.*, t. 19, 1890, p. 274-312.
- A. VALETTE, « Du projet de loi sur l'enseignement du droit présenté par le Ministre de l'instruction publique le 9 mars 1847 », *Rev. dr. fr. étr.*, 4, 1847, p. 335-352.
- P.E. VIARD, *La réforme de l'enseignement dans les Facultés de droit. Suggestions*, Alger, 1939, 14 pages.
- L.A. WARNKOENIG, « Observations sur le projet de loi de M. le Comte de Salvandy relatif à l'enseignement du droit en France », *Rev. lég. jur.*, 30, 1847, p. 257-278.
- L.A. WARNKOENIG, « Des écoles de droit en France et de leur réforme », *Rev. étr. fr. lég.*, 6, 1839, p. 1-33.

2. — Licence

DOCUMENTS

- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Enquête et documents relatifs à l'enseignement supérieur, t. LXXXV, Licence en droit. Réforme. Paris, 1904, 207 pages.
- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, t. XXI, Projet d'organisation des études de la licence en droit. Paris, 1889, 230 pages.
- A Monsieur le Ministre de l'Instruction publique pour demander qu'à l'avenir les étudiants puissent écrire leurs thèses de licence et de doctorat en latin ou en français à leur choix. Signé P. Bravard-Veyrières. 10 juillet 1838, Paris, 4 pages.
- Facultés de droit et des lettres de Bordeaux. Opinion des deux Facultés sur la question des étudiants en droit et la réforme de la licence, Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, 1879, p. 386-389.
- Rapport sur un projet de réforme du nouveau régime d'études pour la licence et le doctorat en droit présenté à l'Assemblée de la Faculté de droit de Montpellier par E. Chausse. Montpellier, 1887, 17 pages.

- Rapport fait au Conseil supérieur de l'Instruction publique par M. Accarias, membre du Conseil, sur un projet de décret relatif au programme de licence dans les Facultés de droit, Beauchamp, t. 5, p. 11-13.
- Observations respectueusement adressées à M. le Ministre de l'Instruction publique par la Faculté libre de droit de Lille au sujet du projet de réforme des études de licence proposé par M. Lockroy. Lille, 1889, 20 pages.
- Rapport présenté au Conseil supérieur de l'Instruction publique par M. Bufnoir, sur le projet de décret concernant les cours à options pour la licence à la Faculté de droit de Paris, Beauchamp, t. 5, p. 501-502.
- Faculté de droit de Lyon. Compte rendu des délibérations de la Faculté relatives à une réorganisation des études pour la licence en droit. Lyon, 1902, 49 pages.
- Rapport sur la délibération et les vœux de la Faculté de droit de Paris relativement à la répartition des matières du cours de droit civil dans les trois années de la licence en droit par R. Piedelièvre, *Rev. int. ens.*, t. 47, 1904, p. 298-306.
- Rapport présenté à la Faculté de droit de l'Université de Nancy sur la distribution de l'enseignement du droit civil entre les trois années de la licence en droit par F. Geny, *Rev. int. ens.*, t. 47, 1904, p. 19-32.
- Faculté de droit de Lyon. Réforme de la licence en droit. Rapport de M. P. Huvelin et délibération de la Faculté. Lyon, 1904, 68 pages.
- Rapport de L. Berard suivi d'un décret modifiant le régime des études et des examens en vue de la licence en droit. 2 août 1922, *Rev. int. ens.*, t. 76, 1922, p. 292-298.

ARTICLES ET OUVRAGES

- J.B., « Quelques remarques sur l'épreuve des compositions écrites dans la licence en droit », *Rev. gén. dr.*, 1927, p. 237-240.
- R. BEUDANT et L. MICHOU, « A propos de la réforme de la licence en droit », *Rev. int. ens.*, t. 50, 1905, p. 5-9.
- R. BEUDANT, « Note sur une organisation possible de l'enseignement du droit public interne dans le nouveau régime de la licence en droit », *Rev. int. ens.*, t. 51, 1906, p. 327-328.
- G. CARDASCIA, « Quelle doit être la place du droit romain dans l'enseignement de licence », *Romanitas*, 9, 1971, p. 397-418.
- A. CHATEL, « Le droit civil dans les examens de licence. De la répartition des matières de droit civil entre les divers examens de licence », *Rev. int. ens.*, t. 49, 1905, p. 5-13.
- P. CUCHE, « Le régime des examens de licence dans les Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 58, 1909, p. 289-295.
- A. ESMEIN, « La licence en droit et le droit romain », *Rev. int. ens.*, t. 44, 1902, p. 289-307.
- G. GRUFFY, *La réforme de la licence en droit envisagée au point de vue de la pratique judiciaire*, Paris, 1905, 13 pages.

- R. SALEILLES, « La réforme de la licence en droit », *Rev. int. ens.*, t. 47, 1904, p. 320-339.
- A. TRASBOT, « Le nouveau régime des études de la licence en droit », *Trav. jur. et écon. de l'Université de Rennes*, t. 19, 1956, p. 47-62.
- L. TROTABAS, « La réforme de la licence en droit », *Dalloz*, 1953, chr. p. 75-78.
- L. TROTABAS, « La licence en droit », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 49-53.
- T. DUCROCO, « Le projet de réforme de la licence en droit », *Rev. gén. d'ad.*, 1889, t. 2, p. 5-42.

3. — Doctorat

DOCUMENTS

- Liste des docteurs reçus dans les diverses Facultés de droit autres que celle de Paris depuis la création de l'Université en 1808 jusqu'au 1^{er} juillet 1820, *Thémis*, t. 2, p. 204-206.
- Liste des docteurs en droit reçus par la Faculté de Paris depuis son organisation jusques et compris l'année 1823 avec la date de leur diplôme, *Thémis*, t. 6, p. 155-158.
- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, t. XXVI, Licence et doctorat en droit. Paris, 1888, 167 pages.
- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux Arts. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, t. LV, Doctorat en droit. Réforme. Paris, 1894, 164 pages.
- Société d'enseignement supérieur. Rapport présenté au nom de la section de droit du groupe parisien sur l'organisation du doctorat en droit, *Rev. int. ens.*, t. 2, 1881, p. 72-77.
- La réforme du doctorat en droit (Projet soumis à l'examen des diverses Facultés de droit), *Rev. int. ens.*, t. 3, 1882, p. 66-78.
- Rapport sur un projet du décret modifiant les épreuves pour le doctorat en droit. 1882. Beauchamp, t. 3, p. 636-646.
- Observations des Facultés et des Conseils académiques sur le projet de décret portant modification des épreuves du doctorat en droit. 1882. Beauchamp, t. 3, p. 642-647.
- Nouvelles observations des Facultés sur le texte définitif du projet portant modification des épreuves du doctorat en droit et rapport présenté au Conseil supérieur de l'Instruction publique par M. Beudant. Beauchamp, t. 3, p. 647-665.
- Rapport fait à la Faculté libre de Paris sur la réforme des études de la licence et du doctorat en droit par Gabriel Alix, *Rev. int. ens.*, t. 28, 1894, p. 9-22.
- La réforme du doctorat en droit. Rapport présenté à la Faculté de droit de Dijon par M. Deslandres, *Rev. bourg. ens. sup.*, t. 4, 1894, p. 468-484.
- Rapport présenté à la Faculté de droit de Dijon sur la création d'un doctorat économique par G. Truchy, *Rev. bourg. ens. sup.*, t. 7, 1897, p. 475-478.

- Association des membres des facultés de droit. Rapport sur la réforme du doctorat en droit par M. Picard. 1920. 4 pages.
- Université de Bordeaux. Faculté de droit. La réforme du doctorat. Rapport présenté à la Faculté le 16 mars 1922 par M. Maria. Bordeaux, 1922, 15 pages.
- Organisation du régime des études et des examens en vue du doctorat en droit et création dans les Facultés de droit de diplômes d'études supérieures. Rapport au Président de la République par A. de Monzie. 2 mai 1925, *Rev. int. ens.*, t. 79, 1925, p. 370-373.

ARTICLES ET OUVRAGES

- F. BERRIAT SAINT-PRIX, *Guide pour les thèses, manuel de logique judiciaire*, Paris, 1855, 288 pages.
- J.B., « Le décret du 2 mai 1925 sur la réforme du doctorat et la vie interne des Facultés de droit », *Rev. gén. dr.*, 1927, p. 78-80.
- C. BUFNOIR, « La réforme du doctorat en droit », *Rev. int. ens.*, t. 26, 1893, p. 35-48.
- H. CAPITANT, *Quelques mots d'histoire sur la thèse de doctorat dans la thèse de doctorat en droit*, 4^e éd., 1951, p. 11-15.
- C.A. COLLIARD, « Le doctorat », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 55-59.
- E. DUBOIS, « Le projet de décret concernant la réforme des examens du doctorat en droit », *Rev. int. ens.*, t. 2, 1881, p. 575-580.
- A. DE FONTAINE DE RESBECQ, *Notice sur le doctorat en droit avec un tableau de l'enseignement et des études dans les neuf Facultés de droit et une analyse chronologique des lois, statuts et décrets relatifs à cet enseignement de 1791 à 1857, suivie de la liste générale des docteurs admis depuis 1806 jusqu'à 1857 et du catalogue raisonné des thèses soutenues de 1851 à 1857*, Paris, 1857, LXII, 199 pages.
- E. GLASSON, « Les examens de doctorat en droit », *Rev. int. ens.*, t. 36, 1898, p. 314-317.
- M. HAURIUO, « Création de salles de travail pour conférences et cours de doctorat à la Faculté de droit de l'Université de Toulouse », *Rev. int. ens.*, t. 41, 1901, p. 547-558.
- A. PILLET, « Des modifications qu'il conviendrait d'apporter aux programmes du doctorat en droit », *Rev. int. ens.*, t. 27, 1894, p. 489-507.
- A. SOUCHON, « Le doctorat des sciences économiques », *Rev. int. ens.*, t. 35, 1898, p. 414-427.

4. — Capacité

DOCUMENTS

- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, t. 61, Capacité en droit. Réforme. Paris, 1896, 55 pages.
- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, t. 84, Capacité en droit, Réforme. Paris, 1904, 90 pages.

- Faculté de droit de Lyon, Réforme du certificat de capacité en droit. Rapport de M. I. Lameire et délibération de la Faculté. Lyon, 1904, 31 pages.
- Rapport au Président de la République suivi d'un décret portant réorganisation des études en vue du certificat de capacité en droit. 14 février 1905, *Rev. int. ens.*, t. 50, 1905, p. 439-446.

ARTICLE

- L. MAZEAUD, « La capacité », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 61-62.

III. — Les méthodes d'enseignement et de recherche

1. — Généralités

DOCUMENTS

- Programmes des cours des diverses Facultés de droit de France autres que celle de Paris, *Thémis*, t. 4, 1822, p. 88-92.
- Les salles de travail, de conférences. Les séminaires d'études et organisations analogues dans les Universités françaises. Enquête de la Société d'enseignement supérieur, *Rev. int. ens.*, t. 61, 1911, p. 66-73, 183-188, 260-265, 462-468.

ARTICLES ET OUVRAGES

- Faculté de droit et des sciences politiques de Strasbourg. Colloque organisé les 9-10-11 juin 1952. L'enseignement actuel des disciplines juridiques et économiques répond-il aux besoins de la vie contemporaine ? Strasbourg, 140 pages.
- J. ACHER, *Réponse à M. Ch. Appleton. L'enseignement du droit en France néglige-t-il les sources ?* Montpellier, 1909, 16 pages.
- A. AIVAREZ, *Une nouvelle conception des études juridiques*, préface de J. Flach, Paris, 1904, 234 pages.
- C. APPLETON, « L'enseignement du droit en France néglige-t-il les sources ? », *Rev. gén. dr.*, t. 33, 1909, p. 511-520.
- C. APPLETON, « Observations sur la méthode dans l'enseignement du droit en général et du droit romain en particulier et sur les réformes adoptées en 1889 », *Rev. int. ens.*, t. 21, 1891, p. 235-278.
- G. ARON, *L'enseignement du droit et la formation du citoyen*, Paris, 1919, 127 pages.
- J.M. AUBY, « Les travaux pratiques », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 79-80.
- R.O. BENECH, *Programme d'un cours de droit romain*. Deuxième édition précédée de quelques réflexions sur l'enseignement du droit, Toulouse, 1836, 120 pages.
- G. BLONDEL, « L'enseignement du droit en France jugé par un Allemand », *Rev. int. ens.*, t. 22, 1891, p. 499-512.

- E. BOUTMY, « Des rapports et des limites des études juridiques et des études politiques », *Rev. int. ens.*, t. 17, 1889, p. 217-238.
- J. BAISSAUD, « Quelques observations sur l'enseignement dans les Facultés de droit », *Rev. gén. dr.*, t. 20, 1896, p. 5-11.
- J. BRISSAUD, « Ce que l'on pense en Allemagne des Facultés de droit françaises », *Rev. gén. dr.*, t. 16, 1892, p. 541-552.
- J. BRISSAUD, « L'enseignement pratique du droit », *Rev. int. ens.*, t. 42, 1901, p. 416-420.
- R. DAVID, « Comparaison des méthodes et des institutions en matière d'enseignement, leurs mérites et leurs défauts », *Etudes de droit comparé*, t. XV, 1959, p. 238-245.
- R. DAVID, « L'enseignement du droit et ses rapports avec les sciences politiques et économiques », *Rapports généraux du septième Congrès international de droit comparé*, Uppsala, 6-13 août 1966, Stockholm, s.d., p. 118-124.
- R. DAVID, « Evolution récente de l'enseignement du droit : méthodes d'enseignement en France », *Travaux du onzième Colloque international de droit comparé*, Ottawa, 1975, p. 189-197.
- F. DESPAGNET, « La fonction sociale des Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 21, 1891, p. 533-560 et t. 22, 1891, p. 1-24.
- L. DUGUIT, « De quelques réformes à introduire dans l'enseignement du droit », *Rev. int. ens.*, t. 15, 1888, p. 153-164.
- H. DURAND, *Les travaux pratiques dans les Facultés de droit et des sciences économiques*, Grenoble, 1960, 31 pages.
- C. EISENMANN, « Bilan des méthodes actuelles de recherche et d'enseignement », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1958, n° 1-2, p. 9-21.
- J. FLACH, « L'enseignement juridique », *Rev. int. ens.*, t. 47, 1904, p. 481-483.
- D. FLOUZAT, « Note sur les travaux pratiques de deuxième année de licence de la Faculté de droit de Paris en 1956-1957 », *Rev. dr. écon. pol.*, 1957, p. 919-925.
- F. GENY, « La mission scientifique et sociale des Facultés de droit à l'heure présente », *Rev. int. ens.*, t. 79, 1925, p. 274-285 et 336-347.
- E. GLASSON, « La crise des Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 48, 1902, p. 385-399.
- R. GUILLIEN, « Bilan des méthodes actuelles de recherche et d'enseignement », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1957, n° 3-4, p. 165-176.
- J. IMBERT, « Bilan des méthodes actuelles de recherche et d'enseignement », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1957, n° 3-4, p. 148-156.
- A. de KERALLAIN, « Les Facultés de droit françaises jugées en Angleterre », *Rev. gén. dr.*, t. 14, 1890, p. 307-314.
- J.E. LABBE, « Le droit et le latin », *Rev. int. ens.*, t. 12, 1886, p. 403-407
- G. LAGARDE, « Le concours aux entreprises », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 133-134.

- F. LARNAUDE, « Le droit et la fonction sociale des Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 74, 1920, p. 15-24.
- F. LARNAUDE, « Les formes de l'enseignement dans les Facultés de droit et des sciences politiques », *Rev. int. ens.*, t. 41, 1901, p. 229-237.
- P. LEGENDRE, « Les courants traditionnels de recherche dans les Facultés de droit », *Rev. administrative*, 1968, p. 427-432.
- A. MARCHAL, « Bilan des méthodes actuelles de recherche et d'enseignement », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1957, n° 3-4, p. 177-190.
- J. MARCHAL, *Une nouvelle méthode de travail à l'Université*, Paris, 1943, 32 pages.
- G. MARTY, « Le cours magistral », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 63-66.
- MILLELOT, *Réflexions sur l'enseignement du droit*, *Thémis*, t. 3, 1822, p. 75-92.
- P. PETOT, « Nouvelles perspectives des méthodes d'enseignement théorique et pratique dans les Facultés de droit », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1957, n° 3-4, p. 257-260.
- J. REY, *Du perfectionnement des études légales dans l'état actuel de la société*, Paris, 1827, 108 pages.
- J. RIVERO, « Réflexions sur l'enseignement du droit », *Mélanges Trotobas*, Paris, 1970, p. 447-458.
- P. ROBERT, *Au seuil des études juridiques. Propos et réflexions d'un jurisconsulte*, Mende, 1936, 167 pages.
- R. ROBLOT, « Les travaux pratiques », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 77-78.
- A. ROUAST, « Bilan des méthodes actuelles de recherche et d'enseignement », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1957, n° 3-4, p. 157-164.
- R. SALEILLES, « Les méthodes d'enseignement du droit et l'éducation intellectuelle de la jeunesse », *Rev. int. ens.*, t. 44, 1902, p. 313-329.
- R. SALEILLES, *Lettre à M. P. Desjardins sur l'enseignement du droit. Union pour la vérité. Correspondance mensuelle*. Paris, 1907, 49 pages.
- P. TABATONI, « Note sur le rôle des Facultés de droit dans l'éducation permanente », *Rev. ens. sup.*, 1963, n° 1, p. 77-80.
- R. VALEUR, *Deux conceptions de l'enseignement juridique : les facultés françaises de sciences sociales, les écoles professionnelles de droit aux Etats-Unis. Leur influence respective sur le système juridique national*, Lyon, 1928, 351 pages.
- R. VALEUR et E. LAMBERT, *L'enseignement du droit en France et aux Etats-Unis et l'enseignement du droit comme science sociale et comme science internationale*, Paris, 1928, 395 pages.
- G. VEDEL, « Expérience projetée à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris. Les techniques audiovisuelles », *Rev. ens. sup.*, 1963, n° 4, p. 85-89.
- E. VILLEY, « L'enseignement du droit. La France », *Rev. int. ens.*, t. 42, 1901, p. 398-404.

2. — Histoire du droit, Droit romain, Droit canonique

- C. APPLETON, « Les exercices pratiques dans l'enseignement du droit romain et plan d'un cours sur l'abus des droits », *Rev. int. ens.*, t. 78, 1924, p. 142-158.
- C. APPLETON, « Notre enseignement du droit romain, ses ennemis, ses défauts », *Mélanges de droit romain dédiés à Georges Cornil*, Paris, 1926, t. 1, p. 41-79.
- R. BESNIER, « Les travaux pratiques. Histoire des institutions et des faits sociaux », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 67-71.
- R. BESNIER, « L'histoire des institutions : pourquoi ? », *R.H.D.*, 1977, p. 627-633.
- P. BRAVARD-VEYRIÈRES, *De l'étude de l'enseignement du droit romain et des résultats qu'on peut en attendre*, Paris, 1837, 357 pages.
- G. CARDASCIA, « Le droit romain dans le nouveau régime français de la licence en droit », *Iura*, t. 14, 1963, p. 216-220.
- F. CIMETER, « L'étude du droit canonique dans les Universités d'Etat en France », *Acta congressus juridi internationalis Romae*, 1934, p. 533-540.
- P. COLLINET, « L'enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire du droit », *Rev. int. ens.*, t. 40, 1900, p. 481-489.
- E. CUQ, « L'enseignement du droit romain », *Rev. int. ens.*, t. 11, 1886, p. 475-478.
- A. ESMEIN, « Quelques mots sur l'enseignement du droit romain », *Rev. int. ens.*, t. 53, 1907, p. 16-18.
- J. FOELIX, « Quelle est, en France, la place à accorder dans l'enseignement universitaire et dans les études du droit à ce qu'on appelle le droit canonique ou ecclésiastique », *Rev. dr. fr. étr.*, 4, 1847, p. 801-805.
- J. GAUDEMET, « Méthode historique et droit romain », *R.H.D.*, 1946-1947, p. 68-95.
- J. GAUDEMET, « Les disciplines historiques dans les Facultés de droit et des sciences économiques », *Rev. ens. sup.*, 1963, n° 1, p. 71-75.
- C. GINOULHIAC, « De l'étude et de l'enseignement de l'histoire du droit en France », *Rev. lég. jur.*, 23, 1845, p. 155-197.
- P.F. GIRARD, « L'étude des sources du droit romain », *Rev. int. ens.*, t. 19, 1890, p. 615-626.
- P. JAUBERT, « L'enseignement du droit romain en France dans les Facultés de droit de province : état actuel et perspectives d'avenir », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest*, 1964, n° 1-2, p. 3-29.
- E. JOBBE-DUVAL, « L'enseignement du droit romain, son utilité, son état actuel », *Rev. int. ens.*, t. 47, 1904, p. 193-212.
- G. LEPOINTE, « La place des matières historiques dans la nouvelle licence en droit en France », *Annales d'histoire du droit*, t. XI, fasc. 1, 1959, p. 244-255.
- H. LÉVY-BRUHL, « Pour le droit romain », *Rev. int. ens.*, t. 79, 1925, p. 88-97.

- P. OURLIAC, « Les enseignements historiques dans les facultés de droit : nouvelles perspectives et orientations en fait de recherches », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1957, n° 3-4, p. 191-205.
- C. PFISTER, « L'enseignement du droit romain à l'ancienne Faculté de droit de Strasbourg », *Mélanges Carré de Malberg*, Paris, 1933, p. 417-432.
- R. SALEILLES, « Quelques mots sur le rôle de la méthode historique dans l'enseignement du droit », *Rev. int. ens.*, t. 19, 1890, p. 482-503.
- A. SERGÈNE, « Droit romain et science politique, Université de Clermont », *Annales de la Faculté de droit et des sciences économiques*, 1965, p. 45-58.
- M. VENTRE-DENIS, « La première chaire d'histoire du droit de la Faculté de droit de Paris. 1819-1822 », *R.H.D.*, 1975, p. 596-622.
- J. YVER, « Les orientations de la recherche historique », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 117-119.

3. — Droit privé

- G. BRESSOLLES, « L'enseignement du droit civil en France depuis 1804 », *R.L.T.*, t. 18, 1869, p. 295-329.
- P. CUCHE, « L'enseignement du droit pénal en France », *Rev. int. ens.*, t. 38, 1899, p. 289-293.
- J.J. DUCRUET, *De la réunion de l'enseignement du droit fiscal à l'enseignement du droit civil*, Lyon, 1887, 38 pages.
- P. HEBRAUD, « Les orientations de la recherche en droit privé », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 121-125.
- H. JOLY, « La science criminelle et pénitentiaire », *Rev. int. ens.*, t. 17, 1889, p. 479-489.
- E. LAMBERT, « Une réforme nécessaire des études de droit civil », *Rev. int. ens.*, t. 40, 1900, p. 216-243.
- G. MAY, « Un enseignement nouveau dans les Facultés de droit. L'introduction générale à l'étude du droit », *Rev. int. ens.*, t. 76, 1922, p. 138-145.
- J. OUDOT, « Observations sur l'enseignement du droit civil en France et notamment sur l'arrêté du Conseil royal de l'Instruction publique du 22 septembre 1843 », *Rev. dr. fr. étr.*, 1, 1844, p. 1-26.
- A. PILLET, « Simples observations touchant l'enseignement du droit international privé en France », *Rev. int. ens.*, t. XX, 1890, p. 395-403.
- H. SAINT-MARC, « Programme d'un cours de législation industrielle », *Rev. int. ens.*, t. 24, 1892, p. 193-204.
- R. SALEILLES, « Droit civil et droit comparé », *Rev. int. ens.*, t. 61, 1911, p. 6-32.
- F. SAUVAIRE-JOURDAN, « Les Facultés de droit et l'enseignement supérieur commercial », *Rev. int. ens.*, t. 60, 1910, p. 64-71.
- R. SAVATIER, « Une direction de recherches pour l'enseignement du droit privé : rendre conscientes les métamorphoses que cache la continuité des textes », *Rev. jur. écon. du Sud-Ouest* (série juridique), 1957, n° 3-4, p. 206-216.

4. — Droit public, sciences politiques

- J. BOULATIGNIER, « De l'origine des progrès et de l'enseignement du droit administratif en France », *Rev. étr. fr. lég.*, 6, 1839, p. 81-95.
- E. BOUTMY, « Lettre au directeur de la revue sur l'institution d'une licence ès sciences politiques et administratives », *Rev. int. ens.*, t. 1, 1881, p. 448-465.
- E. BOUVIER, « La science et la législation financières dans les Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 52, 1906, p. 465-495.
- C. BUFNOIR, « De la part à faire aux sciences politiques dans l'enseignement des Universités », *Rev. int. ens.*, t. 31, 1896, p. 527-535.
- J. CAUVET, « De l'organisation de l'enseignement administratif », *Rev. lég. jur.*, 35, 1849, p. 193-209.
- F. DESPAGNET, « L'enseignement du droit international public en France », *Rev. int. ens.*, t. 17, 1889, p. 145-152.
- T. DUCROCO et H. MICHEL, *Note sur le titre de cours de matières administratives proposé pour le nouveau cours de droit administratif à introduire dans les études de la licence en droit*, Paris, 1889, 7 pages.
- T. DUCROCO, « De l'enseignement du droit constitutionnel et du droit administratif dans les Facultés de droit », *Rev. gén. dr.*, t. 4, 1880, p. 46-53.
- L. DUGUIT, « Le droit constitutionnel et la sociologie », *Rev. int. ens.*, t. 18, 1889, p. 479-489.
- P.M. GAUDEMET, « Les transformations de l'enseignement universitaire du droit public », *Et. Doc. Conseil d'Etat*, 1967, fasc. 20, p. 13-29.
- P. LAVIGNE, « Le comte Rossi, premier professeur de droit constitutionnel français (1834-1845) », *Etudes offertes à J.J. Chevallier*, Paris, 1977, p. 173-178.
- J. MALLEIN, *Considérations sur l'enseignement du droit administratif*, Paris, 1857, 417 pages.
- H. NEZARD, « De la méthode dans l'enseignement du droit constitutionnel », *Mélanges Carré de Malberg*, Paris, 1933, p. 375-398.
- G. VEDEL, « Les Facultés de droit et la science politique », *Rev. ens. sup.*, 1965, p. 99-106.
- M. WALINE, « Le mouvement des idées constitutionnelles dans les Facultés de droit françaises au cours du premier tiers du XX^e siècle », *Etudes offertes à J.J. Chevallier*, Paris, 1977, p. 259-269.
- M. WALINE, « Orientations de la recherche en droit public depuis la fin de la seconde guerre », *Rev. ens. sup.*, 1958, n^o 3, p. 113-115.

5. — Economie politique

- A. AFTALION, « Les méthodes d'enseignement de l'économie politique et les salles de statistiques », *Rev. int. ens.*, t. 61, 1911, p. 289-295.
- A. BECHAUX, *Comment enseigner l'économie politique*, Paris, 1907, 19 pages.

- F. FAURE, « La statistique dans les Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 22, 1891, p. 265-277 et 378-388.
- G. HOSMALIN, « Les travaux pratiques d'économie politique dans le nouveau régime de la licence », *Rev. d'écon. pol.*, 1956, p. 433-444.
- E. JAMES, « L'orientation de la recherche économique dans les Facultés de droit et des sciences économiques », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 99-101.
- LA FARELLE, « De la nécessité de fonder, en France, l'enseignement de l'économie politique », *Rev. lég. jur.*, 26, 1846, p. 72-86.
- J. LEFORT, « De l'enseignement économique dans les Facultés de droit », *Journal des Economistes*, t. 33, 1874, p. 248-253.
- G. LEVASSEUR, « L'enseignement de l'économie politique au Conservatoire des arts et métiers », *Rev. int. ens.*, t. 41, 1901, p. 211-228, 294-305 et 385-399.
- E. LEVASSEUR, *Résumé historique de l'enseignement de l'économie politique et de la statistique en France de 1882 à 1892*, Paris, 1893, 61 pages.
- J. MARCHAL, « Les travaux pratiques de sciences économiques à la Faculté de Paris », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 73-76.
- G. PIROU, *Economie politique et Facultés de droit*, Paris, 1937.
- H. SAINT-MARC, « De l'enseignement de l'économie politique dans les Universités d'Allemagne et de France », *Rev. int. ens.*, t. 23, 1892, p. 535-560 et t. 24, 1892, p. 24-51.
- F. SAUVAIRE-JOURDAN, « L'économie commerciale et les Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 53, 1907, p. 299-303.
- A.E. SAYOUS, « L'enseignement de l'histoire des doctrines économiques dans nos Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 38, 1899, p. 113-116.
- H. TRUCHY, « L'histoire des doctrines économiques dans les Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 40, 1900, p. 65-71.
- M. VENTRE-DENIS, « Sciences sociales et Université au XIX^e siècle. Une tentative d'enseignement de l'économie politique à Paris sous la Restauration », *Rev. historique*, 1976, p. 321-342.

6. Philosophie du droit, sociologie juridique, droit comparé.

- A.J. ARNAUD, « Une enquête sur l'état actuel de la sociologie juridique en France (enseignement et recherches) », *Rev. tr. dr. civil*, 1972, p. 532-556.
- A.J. ARNAUD, « Une nouvelle enquête sur l'état de la sociologie juridique en France. Bilan de cinq années d'enseignements et de recherches », *Rev. tr. dr. civil*, p. 492-508.
- C. ATIAS, « Pour l'enseignement fondamental en Faculté de droit et pour l'épistémologie juridique », *Gaz. Pal.*, 15 févr. 1984, p. 2-3.
- H. BATIFFOL, P. OURLIAC, P.C. TIMBAL, « Histoire du droit et droit comparé dans l'enseignement des Facultés de droit », *D.*, 1957, chr. p. 205-208.

- J. CARBONNIER, « L'esprit sociologique dans les Facultés de droit », *Année sociologique*, 1964, p. 466-469.
- J. CARBONNIER, « La méthode sociologique dans les études de droit contemporain », *Annales Fac. dr. sc. pol. écon. de Strasbourg*, t. 5, 1958, p. 192-200.
- R. DAVID, « Le droit comparé, enseignement de culture générale », *Rev. int. dr. comp.*, 1950, p. 682-685.
- R. DAVID, « La place actuelle du droit comparé en France dans l'enseignement et la recherche », *Livre du centenaire de la Société de législation comparée*, Paris, 1969, p. 51-69.
- M. HAURIOU, « Les Facultés de droit et la sociologie », *Rev. gén. dr.*, t. 17, 1893, p. 289-295.
- G. KALINOWSKI, « Sur l'enseignement de la logique dans les Facultés de droit », *Archives de philosophie du droit*, t. 15, 1970, p. 319-329.
- J. OUDOT, *Premiers essais de philosophie du droit et d'enseignement méthodique des lois françaises suivis de lettres adressés à M. Giraud*, Paris, 1846, 415 pages.
- R. SALEILLES, « Conférence sur les rapports du droit et de la sociologie », *Rev. int. ens.*, t. 48, 1904, p. 420-432.
- F. TERRE, « Un bilan de sociologie juridique », *J.C.P.*, 1966, I, 2015.
- A. TUNC, « Du néolithique à la noosphère », *D.*, 1957, chr. p. 71-78.

IV. — Les personnels

I. — Le concours pour les chaires

- Discours prononcé le 22 avril 1819 dans la séance publique du concours ouvert dans la Faculté de droit de Paris pour la chaire de droit romain par V. Avoyne de Chantereyne. Paris, 1819, 8 pages.
- Concours ouvert le 20 décembre 1819 devant la Faculté de droit de Paris pour une chaire de procédure civile. Des formes et des conditions du concours. Discours de M. le Comte Simeon, première épreuve, *Thémis*, t. 1, 1819-1820, p. 269-283.
- Discours prononcé le 6 mai 1822 à la première séance publique du concours ouvert à la Faculté de droit de Toulouse pour deux chaires de procédure vacantes l'une à Toulouse, l'autre à Poitiers par M. Hua, président du concours, *Thémis*, t. 4, 1822, p. 270-275.
- Enseignement du droit. Mémoire contre l'admission des licenciés aux concours des Facultés de droit. Réclamations diverses, *Thémis*, t. 5, 1823, p. 20-41.
- Discours prononcé le lundi 9 décembre 1822 à la première séance publique du concours ouvert à la Faculté de droit de Paris pour les trois suppléances vacantes dans ladite Faculté par M. Delvincourt, président du concours, *Thémis*, t. 5, 1823, p. 162-165.
- Discours prononcé à la première séance publique du concours ouvert pour la chaire de code civil, vacante dans la Faculté de droit de Paris depuis le décès de M. Grappe par M. Delvincourt, président du concours, *Thémis*, t. 8, 1826, p. 40-44.

- Discours prononcé par M. Blondeau, doyen de la Faculté de droit de Paris à la première séance publique du concours ouvert pour la chaire de droit commercial devenue vacante par la démission de M. Pardessus. Paris, 1831, 4 pages.
- Concours de la Faculté de droit de Paris. Nominations. Lettre de M. Blanqui, *Rev. lég. jur.*, 10, 1839, p. 312-314.
- Concours de la Faculté de droit d'Aix. Discours de M. Poulle, président, *Rev. lég. jur.*, 12, 1840, p. 389-393.
- Des écoles de droit et de l'institution des concours. Discours prononcé par M. Lorain dans la séance publique du concours ouvert le 2 décembre devant la Faculté de droit de Dijon, *Rev. lég. jur.*, 11, 1840, p. 116-127.
- Concours de la Faculté de droit de Toulouse. Discours de M. Giraud, président du concours, *Rev. lég. jur.*, 20, 1844, p. 388-396.
- Concours de la Faculté de droit de Rennes. Discours de M. Giraud, président, *Rev. lég. jur.*, 20, 1844, p. 104-110.
- Faculté de droit de Strasbourg. Concours de 1845. Discours de M. Giraud, *Rev. lég. jur.*, 23, 1845, p. 510-531.
- Concours de la Faculté de droit de Dijon. Discours prononcé par M. Ch. Giraud à la première séance publique du concours, le 10 mars 1845, *Rev. lég. jur.*, 22, 1845, p. 388-399.
- Concours ouvert devant la Faculté de droit de Paris pour une chaire de procédure civile et une place de suppléant vacantes dans cette Faculté. Discours de M. Giraud, président du concours, *Rev. dr. fr. étr.*, 3, 1846, p. 977-985.
- Concours de la Faculté de droit d'Aix. Discours de M. Ch. Giraud, président, *Rev. lég. jur.*, 26, 1846, p. 370-373.
- Concours pour la chaire de droit administratif vacante à Rennes. Épreuves définitives. Composition de droit administratif. Paris, 1848, 13 pages.
- Questions et matières historiques qui ont servi de base aux épreuves spéciales du concours pour la chaire d'histoire du droit romain et du droit français. Observations à ce sujet par M. Laferrière, *Rev. dr. fr. étr.*, 7, 1850, p. 121-123.
- Discours prononcé devant la Faculté de droit de Dijon, dans le concours ouvert pour deux chaires de code civil et deux places de suppléant vacantes dans les Facultés de Dijon, d'Aix et de Strasbourg par M. F. Laferrière, président du concours, *Rev. dr. fr. étr.*, 7, 1850, p. 509-516.

ARTICLES ET OUVRAGES

- BENECH, « Réformes à opérer dans les épreuves des concours pour les chaires de droit », *Rev. lég. jur.*, 7, 1837-1838, p. 480-484.
- « Le concours ». Lettre de M. BRAVARD, *Rev. lég. jur.*, 10, 1839, p. 226-232.
- E. BONNIER, « Lettre sur le concours », *Rev. étr. fr. lég.*, 10, 1843, p. 577-586.

- E. BONNIER, « Des innovations projetées dans l'enseignement du droit en ce qui touche l'institution du concours », *Rev. dr. fr. étr.*, 2, 1845, p. 934-954.
- E. BONNIER, « De l'application du concours aux chaires d'histoire du droit », *Rev. dr. fr. étr.*, 4, 1847, p. 235-248.
- A. JOURDAN, *Relation du concours ouvert à Paris pour la chaire de droit romain vacante par la mort de M. Berthelot*, Paris, 1819, 397 pages.
- E. LABOULAYE, « Quelques mots sur un article de M. Bonnier », *Rev. lég. jur.*, 24, 1845, p. 532-538.
- « Lettre de M. Laboulaye à M. Valette », *Rev. dr. fr. étr.*, 3, 1846, p. 235-244.
- E. LABOULAYE, « Lettre à M. Valette », *Rev. lég. jur.*, 25, 1846, p. 205-211.
- E. LABOULAYE, « La chaire d'histoire du droit et le concours », *Rev. lég. jur.*, 28, 1847, 129-166.
- A. VALETTE, « Lettre à M. Laboulaye », *Rev. dr. fr. étr.*, 3, 1846, p. 131-149.
- L.W., « Faculté de droit de Paris. Concours pour deux chaires de code civil », *Rev. lég. jur.*, 5, 1836-1837, p. 399.
- L. WOŁOWSKI, « De l'enseignement du droit et de l'institution des concours », *Rev. lég. jur.*, 9, 1838-1839, p. 214-288 et 401-423.
- L. WOŁOWSKI, « Sur le concours pour deux chaires et deux suppléances vacantes à la Faculté de droit d'Aix », *Rev. lég. jur.*, 17, 1843, p. 651-655.
- L. WOŁOWSKI, « Observations sur le règlement du 22 août 1843 relatif aux concours dans les Facultés de droit », *Rev. lég. jur.*, t. 18, p. 482-499.
- L. WOŁOWSKI, « Enseignement du droit. Concours », *Rev. lég. jur.*, 25, 1846, p. 76-87.
- L.W., « Chronique », *Rev. lég. jur.*, 27, 1846, p. 378-380 et 503-504.
- L.W., « Chronique », *Rev. lég. jur.*, 28, 1847, p. 121-124 et 529-530.
- X., « Du concours qui a eu lieu en 1839 devant la Faculté de droit de Paris », *Rev. étr. fr. lég.*, 6, 1839, p. 846-851.
- X., « De l'emploi de la langue latine dans les argumentations sur le droit romain », *Rev. étr. fr. lég.*, 7, 1840, p. 917-919.

II. — Le concours d'agrégation

DOCUMENTS

- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, t. XXXIX, Concours d'agrégation des Facultés de droit. Paris, 1890, 194 pages.
- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, t. LXIV, Agrégation des Facultés de droit. Réforme. Paris, 1896, 164 pages.

- Concours d'agrégation pour les Facultés de droit. Ouverture des séances publiques le 5 novembre 1856. Discours de M. l'Inspecteur général F. Laferrière. Paris, s.d., 10 pages
- Concours d'agrégation des Facultés de droit. Ouverture des séances publiques le 6 décembre 1858. Discours de M. l'Inspecteur général F. Laferrière. Paris, s.d., 16 pages.
- Projet de sectionnement de l'agrégation en droit ; Rapport présenté par C. Bufnoir au nom de la Faculté de droit de Paris en réponse à la circulaire ministérielle du 16 décembre 1881, *Rev. int. ens.*, t. 3, 1882, p. 381-404.
- Rapport sur le concours pour l'agrégation des Facultés de droit par C. Accarias, *Rev. int. ens.*, 5, 1883, p. 221-224.
- Faculté de droit de Montpellier. Rapport sur un projet de réforme du concours d'agrégation des Facultés de droit par M. Charmont. Montpellier, 1890, 14 pages.
- Faculté de droit de Nancy. Rapport de E.F. Gardeil et délibération sur un projet de réforme du concours d'agrégation des facultés de droit. Nancy, 1890, 15 pages.
- Rapport fait au Conseil supérieur de l'Instruction publique sur le projet d'arrêté relatif aux épreuves du concours d'agrégation des Facultés de droit par M. Acarrias. 1891. Beauchamp, t. 5, p. 125-128.
- Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur la réforme de l'agrégation des Facultés de droit. Paris, 1895, 24 pages.
- Rapport fait au Conseil supérieur de l'Instruction publique sur un projet d'arrêté portant réorganisation de l'agrégation des Facultés de droit par M. Esmein. Beauchamp, t. 5, p. 607-615.
- Association générale des professeurs et agrégés des Facultés de droit. Réforme du concours pour l'agrégation des Facultés de droit. Rapport de R. Garraud. Grenoble, 1910, 11 pages.
- Extrait du rapport adressé par M. Planiol sur le concours d'agrégation de droit privé et de droit criminel (oct.-déc. 1912), *Rev. int. ens.*, t. 65, 1913, p. 30-31.
- Extrait du rapport présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique par M. Fournier, président du jury du concours d'agrégation de droit, *Rev. int. ens.*, t. 65, 1913, p. 123-194.

ARTICLES ET OUVRAGES

- A. COCATRE-ZILGIEN, « Réflexions sur la réforme de l'agrégation de droit public », *Annales de la Fac. dr. sc. écon. de Lille*, 1968, p. 45-58.
- C. LYON-CAEN, « L'agrégation des facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 14, 1887, p. 454-468.
- C. LYON-CAEN, « La réforme de l'agrégation des Facultés de droit », *Rev. int. ens.*, t. 21, 1891, p. 113-123.
- C. LYON-CAEN, « La réforme de l'agrégation des Facultés de droit. Première application de l'arrêté du 6 janvier 1891. Concours de 1891 », *Rev. int. ens.*, t. 22, 1891, p. 544-547.
- L. MICHOD, « Le concours d'agrégation des Facultés de droit », *Annales de l'Université de Grenoble*, t. 8, 1896, p. 17-32.

- J. RIVERO, « La formation et le recrutement des professeurs des Facultés de droit français », *Revista de derecho, jurisprudencia y administracion*, t. 59, p. 249-261.
- J. RIVERO, « Pour la leçon en équipe », *D.*, 1976, chr. p. 137-139.
- C. TURGEON, « De l'utilité d'une agrégation ès sciences économiques », *Rev. int. ens.*, t. 30, 1895, p. 209-229.
- M. WALINE, « Le concours d'agrégation des Facultés de droit dans les années 1924-1925 », *Mélanges offerts à M. le Doyen Louis Trotabas*, Paris, 1970, p. 21-28.
- M. WALINE, « La réforme du concours d'agrégation de droit public », *R.D.P.*, 1976, p. 953-956.

3. — Statuts, carrières

DOCUMENTS

- Dédoulement de chaire. Nomination par voie d'ordonnance. Lettre de M. Valette au Ministre de l'Instruction publique, *Rev. lég. jur.*, 7, 1837-1838, p. 218-223.
- Association des membres des Facultés de droit. Assemblée générale du 29 octobre 1913. Rapport sur le mode de calcul de l'ancienneté. Dijon, 1913, 8 pages.

ARTICLES ET OUVRAGES

- A. COCATRE-ZILGIEN, « La loi du 31 décembre 1959 et les agrégés des Facultés de droit », *Annales Fac. dr. sc. écon. de Lille*, 1970, p. 173-177.
- J. DAUVILLIER, « Origine et histoire des costumes universitaires français », *Annales Fac. dr. Toulouse*, t. VI, fasc. 1, 1958, p. 3-41.
- J. DAUVILLIER, « La notion de chaire professorale dans les Universités depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours », *Annales Fac. dr. Toulouse*, t. VII, fasc. 2, 1959, p. 283-312.
- C. EISENMAN, « Le personnel enseignant des Facultés de droit et des sciences économiques », *Rev. ens. sup.*, 1960, n° 3, p. 87-95
- P. GERBOD, *La condition universitaire en France au XIX^e siècle*, Paris, 1965, 720 pages.
- P. GERBOD, « Les inspecteurs généraux et l'inspection de l'Instruction publique de 1802 à 1882 », *Rev. historique*, t. 236, 1966, p. 79-106.
- E. GIRAUD, « Les déformations professionnelles des professeurs de droit », *Mélanges Seferiadès*, Athènes, 1961, p. 267-286.
- J. IMBERT, « Sur le statut particulier des enseignants », *R.D.P.*, 1983, p. 5-21.
- V.A. LANJUINAIS, *Chambre des députés. 1838. Discours sur la nomination des professeurs des écoles de droit*, Paris, s.d., 12 pages.
- H. MAZEAUD, « Les assistants et les chargés de travaux pratiques », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 35-37.
- Quelques observations sur la pétition adressée à la Chambre des députés par M.C. Delzers, professeur suppléant à la Faculté de droit de Paris, par J. Oudot. Paris, 1833, 20 pages.

- X. de PORTETS, *Observations sur le maximum imposé à la Faculté de droit de Paris par la loi de budget 1849*, Paris, 1851, 77 pages.
- X. de PORTETS, *Du cumul dans l'enseignement. Observations sur l'article additionnel au budget rectifié de 1848*, Paris, 1852, 92 pages.
- X. de PORTETS, *Observations adressées à M. le Ministre et à MM. les membres composant le Conseil royal (sur ses droits à la chaire de code civil)*, Paris, s.d., 27 pages.
- ROUSTAIN, « De la permutation appliquée aux chaires vacantes dans les Facultés de droit », *Rev. dr. fr. étr.*, 3, 1846, p. 219-235.
- ROUSTAIN, « De la permutation d'enseignement entre les professeurs des Facultés de droit », *Rev. dr. fr. étr.*, 3, 1846, p. 466-474.
- H. SOLUS, « Les professeurs », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 21-27.

V. — Les étudiants

1. — L'admission des étudiants

DOCUMENTS

- Groupe lyonnais de la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur. Rapport au nom de la section du droit sur les connaissances à exiger des jeunes gens qui désirent suivre l'enseignement des Facultés de droit par Flurer. Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, 1880, p. 585-590.
- Résultats de l'enquête sur le projet de décret relatif aux conditions d'études et d'examens exigées des aspirants à la licence en droit et rapport fait au Conseil supérieur de l'Instruction publique par M. Beudant (1880). Beauchamp, t. 3, p. 541-547.
- Faculté de droit de l'Université de Bordeaux. Rapport fait par M. H. Monnier à l'assemblée de la Faculté le 2 mai 1902 sur l'accès des bacheliers aux Facultés de droit. Bordeaux, 1902.
- Programme des conditions exigées pour l'obtention des grades dans les Facultés de droit. Paris, 1921, 52 pages.

ARTICLES ET OUVRAGES

- J.G. COURCELLE-SENEUIL, « Etude de Ch. Lyon-Caen sur la préparation à l'étude de droit », *Rev. int. ens.*, t. 15, 1888, p. 263-271.
- R. BLONDEL, « Admission dans les Facultés de droit des élèves non pourvus du diplôme de bachelier ès lettres », *Rev. int. ens.*, t. 15, 1888, p. 330-332.
- F. LARNAUDE, « L'admission dans les Facultés de droit des élèves non pourvus du grade de bachelier ès lettres », *Rev. int. ens.*, t. 14, 1887, p. 613-629.
- J. TOUTAIN, « Création dans les Universités françaises d'une année préparatoire commune aux futurs étudiants des Facultés de droit et des Facultés de lettres », *Rev. int. ens.*, t. 47, 1901, p. 206-211.

2. — Les guides de l'étudiant

- A. BEDEL, *Nouveau guide des étudiants en droit*, Paris, 1827, 156 p.
- F. BERRIAT SAINT-PRIX, *Guide pour l'étude des examens de droit*, Paris, 5^e éd., 1881, 352 pages.
- A. DE FONTAINE DE RESBECQ, *Notice sur l'enseignement et les études dans les neuf Facultés de droit de l'Empire. Guide des étudiants*, Paris, 1858, 57 pages .
- H. MAZEAUD, *Préparation aux examens et à la vie juridique. Guide des conférences et exercices pratiqués pour la licence en droit*, Paris, 2^e éd., 1945, 128 pages.
- A. PUIROBIN, *Commentaire des dispositions réglant la condition des élèves en matière de collation des grades en droit*, Niort, 1879, 93 pages.
- REBOUL, *Code universitaire de l'étudiant en droit ou exposition méthodique des règlements en vigueur dans les Facultés de droit*, Paris, 1845-1848, 500 pages.
- *L'indicateur de l'étudiant en droit. 1946-1947*, Paris, 1946, 155 pages.
- *Guide pratique de l'étudiant en droit. 1946-1947*, Paris, 1946, 203 p.
- *Guide Dalloz de l'étudiant en droit. Université de Paris 1949-1950*. Avant-propos de L. Julliot de la Morandière. Paris, 1949, 220 pages.

3. — La condition étudiante

DOCUMENTS

- Lettre de M. Jules Liegeois au Ministre de l'Instruction publique sur la nécessité d'abrèger le service militaire pour les étudiants des écoles supérieures, *Rev. int. ens.*, t. 5, 1883, p. 666-672.
- Société d'enseignement supérieur. Groupe de Dijon. Du maintien ou de la suppression de l'engagement conditionnel d'un an. Rapport par Desserteaux, *Rev. int. ens.*, t. 6, 1883, p. 802-806.
- Rapport fait au Conseil supérieur de l'Instruction publique sur un projet de décret concernant les aspirants au doctorat en droit présents sous les drapeaux par M. Accarias (1890). Beauchamp, t. 5, p. 101-102.

ARTICLES ET OUVRAGES

- A. BABEAU et C. BOCQUET, « Application des chaînes de Markov aux chances de succès des étudiants », *Annales Fac. dr. sc. écon. Lille*, 1970, p. 179-234.
- R. BEUDANT, « Les étudiants en droit et les Facultés des lettres », *Rev. int. ens.*, t. 37, 1899, p. 130-136.
- J. BONNECASE, *L'étudiante, sa psychologie*, Bordeaux, 1936.
- J. BONNECASE, *L'étudiant de l'aube nouvelle, sa mystique*, Bordeaux, 1936.
- C. BUFNOIR, « Le service militaire et les études de droit », *Rev. int. ens.*, t. 15, 1888, p. 517-522.

- R. JACOMET, *Les études juridiques et la carrière militaire*, Paris, 1947, 70 pages.
- A. MESTRE, *Etudes et étudiants. Chroniques du Figaro*. Lettre préface de Léon Bérard. Paris, 1928, 60 pages.
- P. OURLIAC, « L'Étudiant de province », *Rev. int. ens.*, 1958, n° 3, p. 43-46.
- J. RIVERO, « Les étudiants en droit parisien », *Rev. ens. sup.*, 1958, n° 3, p. 39-40.
- R. SALEILLES, « Les étudiants des Facultés de Dijon », *Rev. bourg. ens. sup.*, t. 2, 1892, p. 145-178.
- D. TALLON, « Les carrières ouvertes aux étudiants des Facultés de droit et des sciences économiques », *Rev. ens. sup.*, 1963, n° 1, p. 82-91.
- E. THALLER, « Relations entre professeurs et étudiants », *Rev. int. ens.*, t. 44, 1902, p. 61-65.
- N. XARDEL, « Une association nouvelle à Aix. Groupement des étudiants », *Annales Fac. dr. Aix*, n° 10, 1923, p. 3-12.

4. — Les concours entre étudiants

- Rapport de V. Cousin et ordonnance du 17 mars 1840 portant institution de prix en faveur des étudiants des Facultés de droit, Beauchamp, t. 1, p. 820-835.
- Distribution des prix à l'École de droit de Paris. Discours de M. Blondeau et rapport de M. Oudot, *Rev. étr. fr. lég.*, t. 7, 1840, p. 997-1015.
- J.B. DUVERGIER, « Distribution des prix aux étudiants de la Faculté de droit de Paris », *Rev. étr. fr. lég.*, 9, 1842, p. 408-421.
- J.B. DUVERGIER, « Distribution des prix aux étudiants de la Faculté de droit de Paris, le 26 avril 1843 », *Rev. étr. fr. lég.*, 10, 1843, p. 586-593.
- Distribution des prix de la Faculté de droit de Paris. Rapport de M. Ortolan. Discours de M. Rossi, Doyen, *Rev. lég. jur.*, 20, 1844, p. 538-545.
- G. BRESSOLLES, « Rapport sur le résultat du concours entre les élèves de la Faculté de droit de Toulouse », *Rev. lég. étr.*, 21, 1844, p. 373-376.
- Distribution des prix aux étudiants de la Faculté de droit de Paris, le 7 août 1845, *Rev. dr. fr. étr.*, 2, 1845, p. 716-720.
- Faculté de droit de Paris. Distribution de prix. Discours de M. Giraud, *Rev. lég. jur.*, 29, 1847, p. 117-118.
- Rapport sur les concours de l'année 1866-1867 par A. Vaugeois. Séance solennelle de rentrée des Facultés de l'Académie de Nancy du 16 novembre 1867. Nancy, 1867, 19 pages.
- Rapport sur les concours ouverts devant la Faculté de droit de Poitiers pour l'année 1873-1874 par M. Parenteau-Dubeugnon. Poitiers, 1874, 16 pages.

- Rapport sur les concours de 1875-1876 entre les étudiants de la Faculté de droit de Caen par A. Vaugeois. Caen, 1876, 17 pages.
- Exposé des motifs des projets de décrets et d'arrêtés relatifs aux concours annuels dans les Facultés de droit et rapport fait au Conseil supérieur de l'Instruction publique par M. Beudant (1881), Beauchamp, t. 3, 595-599.
- Académie de Rennes. Rapport de M. Fournier sur les concours ouverts à la Faculté de droit (année scolaire 1885-1886). Rennes, 1886, p. 29-43.
- Faculté de droit de Montpellier. Année scolaire 1886-1887. Rapport de M. Charmont sur les concours ouverts devant la Faculté de droit de Montpellier. Montpellier, 1887, p. 3-11.
- Académie de Lyon. Rentrée solennelle des Facultés, 3 novembre 1888. Rapport sur les concours de l'année scolaire 1887-1888 par M. Lescur. Lyon, 1889, p. 137-177.
- Académie de Lyon. Rentrée solennelle des Facultés, 4 novembre 1889. Rapport sur les concours de l'année scolaire 1888-1889 par M. Barthélemy. Lyon, 1890, p. 131-173.
- Académie d'Alger. Rentrée solennelle des quatre écoles supérieures, 4 novembre 1889. Rapport sur le concours de l'Ecole de droit par M. Vincent. Alger, 1890, p. 23-32.
- Faculté de droit de Montpellier. Année scolaire 1888-1889. Rapport de M. Gerard sur les concours ouverts devant la Faculté de droit de Montpellier. Année 1888-1889. Montpellier, 1890, p. 5-19.
- Université de Strasbourg. Faculté de droit et des sciences politiques, 10 novembre 1921. Rapport de M. Beaucourt sur les concours de l'année scolaire 1920-1921. Strasbourg, 1922, p. 11-24.
- Université de Strasbourg. Faculté de droit et des sciences politiques, 8 novembre 1920. Rapport de M. Niboyet sur les concours de l'année scolaire 1919-1920. Strasbourg, 1922, p. 15-30.